

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 juin 2014

Présents : MM VOUGNY-CASSE-CAZAUX- VERDIER-ADOUE-DUPLA-PARMEGIANI-PELLIZZARI- - RUMEAU-

Absents : MM BRINGUIER-GRIMAUD- POURTEAU -RAZAT-RICOU-THIESSELIN

Secrétaire de séance : Mmes PARMEGIANI et DUPLA

1/ DESIGNATION DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES

Titulaires : MM GRIMAUD-PARMEGIANI-ADOUE

Suppléants : MM CAZAUX-CASSE-DUPLA

2/ INDEMNITE DU PERCEPTEUR : ok

3/ CORRESPONDANT DEFENSE : M Didier PELLIZZARI

4/ TARIF LOCATION DES SALLES : à compter du 1^{er} septembre 2014

CAMON : 50.00 € (gratuit pour les mineurs)

THERMES : 120.00 €

HALLE : 220.00

Un acompte correspondant à 30 % du montant de la location sera exigé à la réservation. La mairie se réserve le droit de l'encaisser une semaine avant l'évènement si la réservation n'était pas confirmée. Une convention sera signée entre la mairie et l'occupant . Un état des lieux sera effectué.

L'utilisation des salles reste gratuite pour les associations, uniquement dans le cadre de leur activité associative.

5/ ENLEVEMENT DECHETS VERTS : TARIF ET CONDITIONS

L'enlèvement des déchets verts (taille de haies et petits branchages) sera effectué par les employés communaux chez les personnes de plus de 70 ans et en difficulté, au tarif de 35.00 € de l'heure

6/ DEMANDE DE SUBVENTION

- Logiciels mairie et ordinateurs école
- Acquisition matériel de voirie

7/ CONTROLE PAR LA SOCIETE APAVE

Salle du foot – salle du club des loisirs – salle de Camon – Ecole publique

8/ DESIGNATION DE DEUX DELEGUES A LA COMMISSIONINTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAINT GAUDINOIS

Sont désignés MM RICOU et PELLIZZARI

9/ QUESTIONS DIVERSES

- Un radar pédagogique sera mis en place à partir de septembre
- Prévention des risques naturels (rupture barrage, ...) : une sirène sera installée au clocher de l'église

Séance levée à 23 h 50